



EDITO DU MAIRE

Voilà notre village dans la lumière de ce début d'année 2016.

C'est à Lézignan la Cèbe que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ainsi que le SICTOM d'Agde-Pézenas ont choisi de rassembler les élus et les acteurs du territoire pour débiter l'année 2016 lors de leurs cérémonies de présentation des vœux.

Valorisation de nos équipements, cohésion et dynamisme communal font rayonner notre village au sein des collectivités, partenaires indispensables de tous nos projets.

Baromètre factuel du niveau d'attractivité de Lézignan la Cèbe, au 1 janvier 2016 l'INSEE évalue notre population légale en augmentation de 32 habitants (soit +2,2 %) auxquels je souhaite la bienvenue. Officiellement, nous sommes 1 542 Lézignanais.

Conjuguer développement et qualité de vie doivent guider nos choix d'organisation de la commune. C'est tout l'enjeu de notre Plan Local d'Urbanisme que le Conseil municipal vous présentera en réunion publique le 11 février.

Dans cette première lettre d'informations municipales de l'année, nous vous présentons les principales actions et les aménagements qui seront réalisés et lancés en 2016. Le cap des orientations de gestion du fonctionnement des services est fixé.

Il vise à contenir notre niveau de fiscalité.

Nos dépenses d'achats de fournitures et de prestations seront réduites de -5%.

Nous élaborons un plan pluriannuel d'investissements et nous recherchons les meilleurs cofinancements possibles.

Développer nos contacts et partager les responsabilités du quotidien pour faire évoluer une citoyenneté souvent trop "consommatrice de services publics" vers une citoyenneté plus participative.

Comme le Conseil des Sages et des Experts qui après une année d'expérience se place au centre de la concertation municipale générale. Projets, dossiers et situations sont régulièrement évoqués. Ces échanges citoyens apaisés et constructifs guident un peu plus la prise en compte de l'intérêt général lors de la préparation des décisions de la municipalité.

Nous proposerons ce type de rencontre dans d'autres secteurs de la vie communale. Le 19 janvier, nous avons convié les acteurs de l'école à un premier rendez-vous.

Il y a beaucoup à faire et je suis optimiste car nous avons de nombreux atouts.

Nous réussirons le meilleur de nos projets d'autant qu'ils seront portés par une large dynamique collective.

Je remercie les élus, les agents des collectivités, les bénévoles du secteur associatif, tous ceux qui s'impliquent et portent comme moi l'ambition du développement harmonieux de notre village.

Ensemble, abordons cette année 2016 avec enthousiasme.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe

2016 : LES 5 DOSSIERS MAJEURS



Engager le développement de la commune - le P.L.U

Nous devons préparer l'avenir et protéger toutes les qualités de notre village.

Ce dossier est ouvert depuis plus de dix années. Il est complexe et les difficultés importantes. L'intérêt général de la commune doit prévaloir dans nos choix.

Parce que nous devons conserver notre autonomie de décision, nous sommes maintenant pressés par la loi à valider la transformation de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Depuis notre élection en mars 2014, 6 nouvelles lois sont applicables et doivent être prises en compte dans l'élaboration du P.L.U. Le conseil municipal souhaite approuver le P.L.U à l'été 2016. Nous vous invitons à une réunion publique qui sera intégralement consacrée à ce projet le jeudi 11 février 2016 à 18h salle polyvalente.

Améliorer la sécurité et la qualité de vie au village

Nous allons engager la réalisation de voies douces de déplacements.

1. Nous transformerons la voie ferrée depuis l'ancienne gare jusqu'à la RD 124 (route de Cabrières) pour lui redonner une fonction, en créant un espace de promenade et un parcours de santé.



2. L'avenue Achille Levère est un axe de circulation très fréquenté et elle ne dispose d'aucun équipement sécurisé pour les déplacements piétons. Pour relier le point central de la vie Lézi-

gnanaise qu'est devenu le secteur de l'esplanade (groupe scolaire, boulo-drome, salle des fêtes) aux lotissements du secteur de l'avenue de Bédillières (Lou Roc, Bellevue) nous allons aménager un cheminement doux. Il comprend l'amélioration des trottoirs près de l'ancienne gare et la création d'un trottoir traversant dans l'espace tennis/city park.

Une place pour nos jeunes

Nous avons le devoir de trouver pour nos jeunes une meilleure place dans la vie locale.

Nous allons déplacer le city park dans le secteur de la pinède.

Lors de l'urbanisation du futur quartier de la pinède, un espace de loisirs et d'accueil sera réalisé.

Notre action permanente à l'école et pour le périscolaire



1. Le dortoir des écoliers de la maternelle sera réaménagé. Notre objectif est d'améliorer la sécurité, le confort des enfants et augmenter la capacité d'accueil à 18 lits.

2. Pour moderniser la gestion des services périscolaires, un logiciel

de gestion est en cours d'acquisition. Il offrira la possibilité aux parents d'inscrire et de payer ces services via internet.

La maison commune enfin accessible pour Tous

Pour rendre accessible la mairie (salle du Conseil Municipal et salle des mariages) aux personnes à mobilité réduite, nous allons transformer l'escalier principal et le perron extérieur sur lequel sera réalisé un sas d'entrée équipé d'un élévateur.

L'agence postale et l'accueil mairie seront installés en rez-de-chaussée ; toute l'administration communale sera regroupée sur le bâtiment mairie permettant également une réduction des frais de fonctionnement (abonnements divers, chauffage, entretien).



MA COMMUNE-MA SANTE



Une convention de partenariat signée entre la Commune et le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) va permettre à tous les Lézignonnais non-salariés, retraités, chômeurs, travailleurs indépendants, étudiants... de pouvoir bénéficier d'une mutuelle.

L'association ACTIONM propose des contrats compétitifs et attractifs favorisant le retour aux soins pour les uns ou allégeant le coût de leurs cotisations pour les autres.

Pour plus d'informations, conseils ou souscription : appeler le 05 64 10 00 48 ou consulter le site internet : <http://www.macommunemasante.org>

Des permanences vont être mises en place prochainement.

LES PUIITS ET LES FORAGES : INFORMATION IMPORTANTE



Quelques abonnés à la Régie de l'eau utilisent, en parallèle avec le réseau communal, un puits ou un forage. Afin d'éviter d'injecter de l'eau non contrôlée dans le réseau communal, un clapet anti-retour doit être installé par la régie municipale.

Vous êtes dans cette situation ? Une déclaration doit être faite en mairie, Service Régie de l'eau, dans les meilleurs délais.

UN NOUVEL OUTIL TRES ATTENDU

L'amélioration du service public recherchée par l'équipe municipale, nécessite également que nos techniciens municipaux disposent des moyens et des équipements adaptés et performants aux missions que nous leurs confions.

Le débroussaillage des bords de chemins et des fossés mobilise un agent pendant 4 mois par an. L'épareuse qui est l'outil indispensable à ce travail vient d'être remplacée.

Pour cet investissement, l'analyse des besoins, puis la décision a été prise en concertation avec les agents du service technique.

Le nouvel équipement de qualité plus professionnelle améliore la sécurité, réduit la pénibilité pour l'opérateur, permet un travail plus efficace par un gain de temps et une capacité d'intervention nettement supérieure.



Au service technique, **Mr Georges TEIXERA** est conducteur d'engin de travaux publics.

Très expérimenté, il intervient sur tous les chantiers des réseaux communaux, la réfection et l'entretien des chemins et des voies communales.

Souvent seul "aux manettes" des engins qu'il maîtrise particulièrement, ses compétences et son engagement au service de la collectivité communale produisent un résultat très appréciable mais hélas, trop souvent méconnu.



ERDF : DIAGNOSTIC DES RESEAUX PAR HELICOP-TERES

Afin d'entretenir et de moderniser ses réseaux de distribution, ERDF va survoler ses lignes par hélicoptère afin de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement. La société Jet Systems (Hélicoptères Services) interviendra sur notre commune entre le 18 janvier et le 10 février prochain avec des survols effectués à très basse altitude.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) EST ELU



La nouvelle équipe est en place ! Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu le 12 janvier dernier par l'ensemble des enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 afin de pourvoir au remplacement des élus qui ont quitté l'école pour le collège.

Tous les enfants découvrent ainsi le fonctionnement d'une élection (programme, vote...) et vont se familiariser avec les valeurs citoyennes et démocratiques.

C'est un lieu de discussion, de réflexion et d'action particulièrement apprécié des petits élus : ils y proposent des projets et s'impliquent activement dans leur mise en œuvre.



RESPECT ET CIVISME

Les containers à déchets mis à disposition à l'intérieur du cimetière sont exclusivement destinés à recevoir les végétaux et déchets verts du site. Le dépôt d'ordures ménagères est strictement interdit à cet endroit et passible de verbalisation.

NOUVELLE INSTALLATION

Mme Patricia LEBRUN, énergéticienne (développement personnel et bien-être) est installée 5 rue du Figaro à Lézignan la Cèbe.
Tél. 06 79 08 92 09

REUNION PUBLIQUE



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Document de référence en matière d'urbanisme, le PLU fixe les orientations réglementaires de la commune en matière d'habitat, de transports, d'environnement, de développement économique et de loisirs pour les dix prochaines années.

La commune organise une réunion publique de présentation qui aura lieu à la salle des Baumes

le jeudi 11 février 2016 à 18 h

VENEZ VOUS INFORMER

DATES A RETENIR :

- 5 février : Conseil Municipal des Enfants
- 11 février à 18 h: Réunion publique : le PLU
- 13 février à 17h30 : Concert de l'Ecole de Musique
- 20 février : Carnaval du Comité des Fêtes
- 25 février : Repas des Aînés offert par la Commune